

Précisions sur le bilan des retours (tableur + pdf « Retours Evaluation Initiale MC »)

Evaluation initiale

L'évaluation initiale (EI) de l'état écologique actuel des eaux marines (sol et sous-sol compris) et de l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux constitue le premier élément du Plan d'action pour le milieu marin (PAMM). Elle est composée de trois analyses (caractéristiques et état écologique, pressions et impacts et analyse économique et sociale de l'utilisation des eaux et du coût de la dégradation) et constitue le fondement du PAMM.

Le document « projet d'analyse » (PA), dressant le bilan des connaissances existantes et disponibles, produit pour chaque sous-région marine par de nombreux experts scientifiques, est le document de base de ce 1^{er} élément du PAMM.

Suite à la phase d'association qui a eu lieu en sous-région marine, les différents acteurs maritimes et littoraux ont réagi sur le projet d'analyse et leurs commentaires et remarques ont permis de compléter et d'enrichir ce document afin d'obtenir le document final qu'est l'évaluation initiale.

La méthodologie utilisée pour effectuer la synthèse des commentaires issus de la concertation est expliquée ci-dessous.

Synthèse des retours

Tout d'abord, un recensement des retours a été effectué en vue d'obtenir une liste exhaustive des remarques et commentaires reçus. Puis, ceux-ci ont été transmis aux coordinateurs (Agence des aires marines protégées et Ifremer) et analysés par les référents-experts, rédacteurs des contributions thématiques. A la lumière de ces avis et après coordination entre sous-régions marines, les projets d'analyse ont été, le cas échéant, amendés sous la responsabilité des préfets coordonnateurs.

Il faut noter, de plus, que les référents-experts avaient produit, depuis la transmission des projets d'analyse, des mises à jour de leurs contributions : certaines de ces mises à jour ont permis de répondre à des commentaires émis.

Le bilan de la phase d'association est composé de 2 éléments : l'un est un tableur Excel, l'autre est un tableau en format PDF. Ils sont, tous deux, détaillés ci-dessous :

- Le 1^{er} document est composé de 4 onglets :
 - « Légende » : cet onglet regroupe les différents contributeurs et le nombre de commentaires reçus de leur part ainsi que la nomenclature de couleurs utilisée dans l'onglet n°3 (« suivi retours MC ») ;
 - « Retours par auteur » : auteurs des contributions, chapitres abordés et synthèse des principaux commentaires ;
 - « Suivi retours MC » : ce tableau, composé de 6 colonnes (de A à F), explicite le chapitre et la partie de l'évaluation initiale auxquels le commentaire se rapporte (colonnes A et B), la structure contributrice (colonne C), la demande formulée (colonne D), l'état de prise en compte de la demande (colonne E) et la justification de cette prise en compte ou non (colonne F) ; *
 - « Annexes MC » : certains commentaires ou certaines justifications étant trop longs, ils ont été résumés dans l'onglet « suivi retours MC » et mis dans leur totalité dans cet onglet.
- Le 2^{ème} document est une extraction du 1^{er} document (onglet n°3*) mis sous format pdf pour plus de lisibilité.

**Remarque : Pour rappel, la nomenclature utilisée pour la colonne « prise en compte » des commentaires est la suivante :*

- *PC = « prise en compte », avec modification de l'évaluation initiale (couleur verte)*
- *PCp = « prise en compte partielle » : le commentaire peut ne pas donner lieu à une modification, car il trouve sa réponse dans l'évaluation initiale (ailleurs dans le document ou suite à la mise à jour de la contribution thématique, par exemple)*
- *PCU = « prise en compte ultérieure » : le projet d'analyse n'a pas été modifié, mais le commentaire pourra donner lieu à une modification lors de sa mise à jour.*
- *NPC = « non prise en compte », commentaire non adapté, évaluation initiale non modifiée*